

INFORMATIONS CLÉS POUR L'INVESTISSEUR Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs à propos du Fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

Barings Global Senior Secured Bond Fund un compartiment de Barings Umbrella Fund plc Tranche B EUR Distribution Shares - N° ISIN IE00B3T2R953

Barings International Fund Managers (Ireland) Limited est le gestionnaire de la Société (le « Gestionnaire »).

OBJECTIF ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Objectif : Générer un revenu courant élevé et, le cas échéant, une augmentation du capital.

Politique d'investissement : Le fonds investit principalement dans un portefeuille composé de titres de créance d'entreprises du monde entier, et principalement de titres à haut rendement garantis de premier rang d'Europe et d'Amérique du Nord. Les titres de créance d'entreprises incluent les obligations et les billets. Un instrument/titre de créance à haut rendement (de qualité inférieure à «investment grade») est un titre assorti d'un taux d'intérêt élevé, généralement parce que les investisseurs sont prêts à accepter un niveau de risque plus élevé. Cependant, les titres de créance garantis de premier rang sont tenus par la loi de rembourser avant la dette subordonnée (autre que de premier rang). Ils sont « garantis » par une sûreté engagée par l'émetteur de la dette et présentent typiquement un risque de perte moins élevé que les autres titres de créance émis par la même entreprise.

- Le fonds est également autorisé à investir dans une moindre mesure dans d'autres types d'instruments de créance tels que des obligations à haut rendement non garanties, dans des obligations de qualité «investment grade», dans d'autres fonds, dans des liquidités et des valeurs équivalentes à des liquidités et dans des instruments du marché monétaire.
- Le fonds peut utiliser des instruments dérivés à des fins d'investissement et de couverture. Le rendement sur un instrument dérivé est lié aux mouvements de l'instrument sous-jacent, par exemple des devises ou des taux d'intérêt, auquel fait référence l'instrument dérivé. La devise de référence du fonds est l'USD.

Couverture de change de la catégorie d'actions : Cette catégorie d'actions recourt à une couverture de change par le biais d'instruments dérivés dans le

but de limiter le risque de change des actionnaires en réduisant l'effet des fluctuations de change entre la devise de la catégorie d'actions et la devise de référence du fonds.

Politique de distribution : Les revenus seront déclarés et distribués trimestriellement sous forme de dividendes.

Fréquence d'échange : Chaque jour. Les investisseurs peuvent acheter et vendre leurs actions sur demande chaque Jour ouvrable (au sens défini dans le prospectus et le supplément).

Indice de référence : ICE BoAML BB-B Global High Yield Secured Bond Index. Le fonds est géré activement et n'est pas conçu pour reproduire l'Indice de référence, de sorte que sa performance peut s'écarter de manière significative de celle de l'Indice de référence. Le gestionnaire d'investissement dispose d'un pouvoir discrétionnaire absolu dans ses investissements et n'est pas limité dans ses choix par l'Indice de référence. Le fonds peut investir des montants significatifs dans des instruments qui ne font pas partie de l'Indice de référence. L'Indice de référence est utilisé exclusivement à des fins de gestion des risques et de comparaison des performances. Le gestionnaire d'investissement peut par exemple prendre en considération les expositions aux émetteurs, la durée, les pondérations sectorielles, les pondérations des pays, les notations de crédit et l'erreur de suivi dans chaque cas par rapport à l'Indice de référence, mais il n'utilise pas l'Indice de référence comme restriction d'investissement.

Pour plus de détails, veuillez vous reporter au prospectus et au supplément.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT

Risque plus faible

Risque plus élevé

Rendements généralement plus faibles Rendements généralement plus élevés

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

La catégorie de risque se fonde sur les variations de la valeur des données simulées du fonds, et constitue un indicateur de risque absolu.

- Les données historiques et simulées peuvent ne pas constituer un indicateur fiable pour l'avenir
- Le classement du fonds n'est pas garanti et est susceptible d'évoluer avec le temps
- La catégorie de risque la plus faible n'est pas synonyme d'investissement sans risque
- Le fonds est classé dans la catégorie 3 de ce tableau en raison de la nature de ses investissements
- La valeur des investissements et les revenus peuvent évoluer à la baisse comme à la hausse et il se peut que les investisseurs ne récupèrent pas le montant qu'ils ont investi

Les risques suivants peuvent ne pas être reflétés dans l'indicateur de risque et de rendement :

- Dans des circonstances exceptionnelles sur le marché, il est possible que le nombre d'acheteurs et de vendeurs soit insuffisant pour permettre au Fonds de vendre ou d'acheter facilement des investissements, ce qui pourrait limiter la capacité du Fonds à satisfaire les demandes de rachat des investisseurs.

- L'impossibilité pour une organisation au travers de laquelle nous achetons un actif (par ex. une banque) de respecter ses obligations peut engendrer une perte.
- La garde des actifs entraîne un risque de perte en cas d'insolvabilité du dépositaire ou de non-respect de son obligation de précaution
- Les instruments dérivés peuvent générer un profit ou une perte, et il n'existe aucune garantie qu'un contrat sur dérivé financier donne le résultat escompté. Le recours aux instruments dérivés peut avoir pour effet d'augmenter les hausses ou baisses de valeur du Compartiment et pourrait amener le Compartiment à subir des pertes nettement supérieures au coût du dérivé concerné étant donné qu'une fluctuation relativement mineure peut avoir un impact plus important sur les dérivés que sur les actifs sous-jacents.
- Les évolutions des taux de change entre la devise du Compartiment et les devises dans lesquelles les actifs du Compartiment sont valorisés peuvent avoir pour effet d'augmenter ou de diminuer la valeur du Compartiment et de tous revenus produits.
- Les titres de créance sont exposés au risque que l'émetteur n'honore pas ses obligations de paiement (c'est-à-dire qu'il soit en défaut). Des titres de créance de note faible (à haut rendement) ou non notés équivalents, du type dans lequel le fonds investira, offrent généralement un rendement supérieur à celui de titres de créance mieux notés, mais ils sont également exposés à des risques de défaut de l'émetteur plus importants.
- Les risques d'investissement sur les marchés émergents sont supérieurs à ceux sur les marchés développés en raison de problèmes politiques, économiques ou structurels et le fonds peut être tenu d'établir des arrangements de garde spécifiques sur certains marchés avant d'investir.
- Pour une description de l'ensemble des risques, veuillez-vous référer au prospectus du fonds, sous la rubrique « Considérations relatives au risque », et dans le supplément du fonds.

Frais pour le Compartiment

Les frais que vous payez correspondent aux coûts de fonctionnement du Compartiment, y compris ses coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle de votre investissement.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement :	
Frais d'entrée	Aucun
Frais de sortie	Aucun
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi et avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.	
Frais prélevés sur le Fonds sur une année :	
Frais courants	0,53%
Frais prélevés sur le Fonds dans certaines circonstances :	
Commissions de performance	Aucun

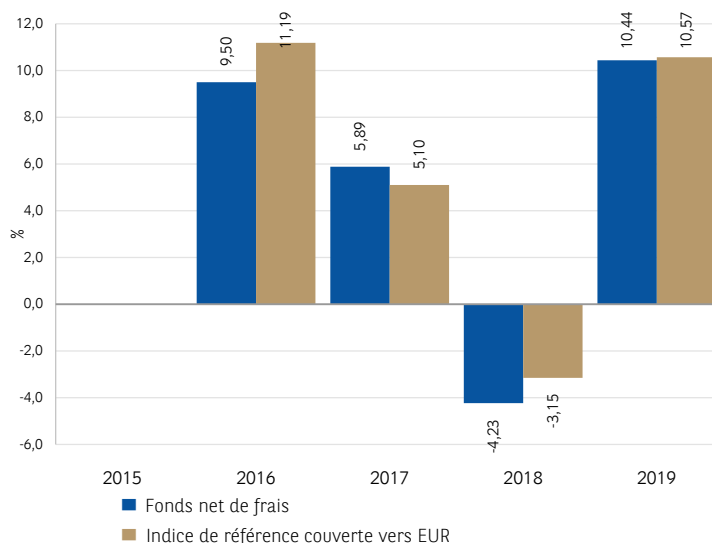
Les frais d'entrée et de sortie présentés sont des montants maximums. Il est possible que vous payiez moins : votre conseiller financier vous le précisera.

Le montant des frais courants est fondé sur les frais de l'exercice clos le 31 décembre 2019. Ces chiffres peuvent varier d'une année à l'autre. Ils excluent les coûts des opérations du fonds.

Le Fonds aura à supporter des frais d'opérations de portefeuille qui seront prélevés sur ses actifs.

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez vous reporter aux sections concernées du Prospectus.

PERFORMANCES PASSÉES



- Les performances passées ne préjugent pas de la performance future.
- La performance indiquée est basée sur la valeur nette d'inventaire après déduction de tous les frais courants et des coûts de transaction du portefeuille, les revenus distribuables étant réinvestis.
- Le fonds a été lancé en 2011. La tranche d'actions a été lancée en 2015. Le graphique indique la performance passée de la tranche d'actions et de l'Indice de référence pour toutes les années civiles complètes depuis le lancement de la tranche d'actions.
- Le calcul de la performance passée ne tient pas compte des frais d'entrée et de sortie mais tient compte de tous les frais courants.
- Le fonds n'est pas conçu pour reproduire l'Indice de référence.

INFORMATIONS PRATIQUES

Dépositaire : Les actifs du fonds sont détenus via son dépositaire, State Street Custodial Services (Ireland) Limited.

Autres informations : Le fonds est un compartiment de Barings Umbrella Fund plc, un fonds à compartiments multiples avec ségrégation des passifs entre les compartiments. Les investisseurs peuvent échanger leurs actions pour des actions d'autres compartiments de la Société. Veuillez vous référer au prospectus pour plus de détails. Des informations plus détaillées sur le fonds (dont le prospectus et le supplément en vigueur et les états financiers les plus récents) sont disponibles auprès de State Street Fund Services (Ireland) Limited.

Informations pratiques : La valeur nette d'inventaire par action du fonds est disponible auprès de State Street Fund Services (Ireland) Limited.

Législation fiscale : Le fonds est soumis à la législation fiscale irlandaise, ce qui peut avoir une incidence sur votre situation fiscale personnelle en tant qu'investisseur dans le fonds. Les investisseurs doivent consulter leur conseiller fiscal avant d'investir dans le fonds.

Déclaration de responsabilité : La responsabilité du Gestionnaire ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus et du supplément du fonds.

Rémunération : Une description détaillée de la politique de rémunération du Gestionnaire applicable au fonds est disponible à l'adresse www.baring.com. Cette description inclut des informations relatives au comité de rémunération (en cas de création d'un tel comité) et une présentation du mode de calcul des rémunérations. Les investisseurs peuvent obtenir gratuitement une copie de cette politique auprès de Baring Asset Management Limited.